



## Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville

### Partenariat AIMF - Fondation Bill & Melinda Gates

---

L'Association internationale des Maires francophones (AIMF) sollicite une agence pour l'accompagner dans l'évaluation finale de l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville (ISSV), conduite en partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates de 2017 à 2021.

#### 1. CONTEXTE

L'AIMF est le réseau international des élus locaux francophones, Opérateur de la Francophonie pour la coopération décentralisée.

Elle regroupe près de 300 capitales, métropoles et associations d'autorités locales dans 51 pays. Elle est présidée par la Maire de Paris, Mme Anne Hidalgo.

L'AIMF est un réseau d'élus locaux à taille humaine, où se nouent des liens individuels très forts, propices à la continuité des échanges et à la circulation des idées au plus haut niveau. Elle est également l'expression de la solidarité très concrète qui unit ses membres pour construire les villes de demain. Réflexion et actions de terrain sont les piliers de l'AIMF.

L'AIMF et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé en mars 2017 un partenariat pour développer « l'Initiative pour la Santé et la Salubrité en Ville ». Elle vise l'amélioration de l'accès des populations aux services essentiels dans les pays en développement, à travers une action portée directement par des municipalités, membres du réseau AIMF, mettant en œuvre 15 projets pilotes (8 sur l'assainissement / Gestion des Boues de Vidange, 5 sur le planning familial - PF, 2 sur la préparation aux situations d'urgence). Ces projets pilotes sont mis en œuvre dans une dizaine de pays de l'espace francophone, majoritairement d'Afrique de l'ouest et centrale.

Cette initiative prend appui sur la capacité de l'AIMF à **mobiliser son réseau d'autorités locales**, et sur son **expérience dans la mise en œuvre de projets** de développement en lien direct avec les municipalités. Les engagements des partenaires (conventions signées) ont porté à fin 2020 le budget total d'investissement de l'ISSV à 14.600.000 USD, dont 4.750.000 USD mis à disposition de l'Initiative par la Fondation Bill & Melinda Gates et 9.850.000 USD de cofinancement provenant des villes pilotes, des acteurs de coopération décentralisée (y compris l'AIMF et la Mairie de Paris, partenaire technique du volet planification familiale) et de l'Agence Française de Développement.

## 2. PRESENTATION DETAILLEE DE L'ISSV

### a. Objectifs :

L'objectif général du partenariat est de renforcer les capacités des Maires et Municipalités francophones dans l'amélioration de la fourniture des services essentiels dans les 3 secteurs cible. L'ISSV contribue à l'atteinte locale des ODD, en particulier les n°3, 5, 6, 11 et 17.

Ses objectifs spécifiques (*changements globaux visés*) sont les suivants :

1. Les membres du réseau AIMF développent de nouveaux projets ou améliorent leurs stratégies existantes dans les trois domaines thématiques "Gestion des boues de vidange", "Planification familiale" et "Préparation aux situations d'urgence".
2. Le maire des villes pilotes et leurs services mettent en œuvre de nouvelles stratégies GBV de manière efficace, améliorant la gestion sûre des boues de vidange, développant une chaîne de valeur complète et des solutions innovantes sans égouts en mettant l'accent sur les plus pauvres. Ils développent leurs capacités de mise en œuvre et d'extension des systèmes à travers la ville (*y compris, pour la ville pilote de Yaoundé uniquement, l'investissement en infrastructures dédiées*).
3. Les maires des villes pilotes et leurs services assurent la fourniture de services de santé sexuelle et reproductive aux habitantes et à leurs familles.
4. Les maires des villes pilotes et leurs services conçoivent une stratégie de préparation aux situations d'urgence partagée collectivement avec leurs parties prenantes.

### b. Principales activités (synthétisées)

#### Volet transversal :

- 1.1. Mise en place d'une stratégie spécifique à l'AIMF pour la mise en œuvre de l'ISSV.
- 1.2. Animation des partages d'information, d'expériences et de leçons apprises sur les 3 thématiques, entre villes pilotes et à l'échelle du réseau.

#### Volet Assainissement :

- 2.1. Mise en œuvre de 8 projets pilotes (7 pays) en matière de stratégie municipale de GBV, et appui au déploiement de phases d'investissement ultérieures (hors Yaoundé).
- 2.2. Mise en œuvre de la phase investissement à Yaoundé : 1 station de traitement des boues de vidange, 2 toilettes publiques innovantes.

#### Volet PF :

- 3.1. Mise en œuvre de 5 projets pilotes (13 villes concernées sur 5 pays) en matière de promotion de la planification familiale et SSR.
- 3.2. Appui à la pérennisation des initiatives municipales PF.

#### Volet Urgence :

- 4.1. Mise en œuvre de 2 projets pilotes (2 pays, également concernés par le volet GBV) en matière de préparation aux situations d'urgence.
- 4.2. Production de guides thématiques à destination des villes des 2 pays concernés par les projets.

### c. Principaux indicateurs sur les 3 thématiques GBV, PF et Urgence

- Evolution de l'implication des villes du réseau sur ces thématiques (sollicitations auprès du Secrétariat Permanent, projets soutenus et fonds mobilisés).
- Nombre de villes pilotes mettant en œuvre des plans d'action et/ou stratégies nouvelles sur ces thématiques.
- Nombre de ville pilotes pérennisant leur implication au-delà des projets (fonds propres / lignes budgétaires dédiées et nouveaux partenariats conclus).
- Nombre de professionnels locaux formés sur ces thématiques (élus et personnels municipaux ; partenaires de la société civile, agents de l'Etat et acteurs privés).
- Nombre et type d'équipements publics ciblés et soutenus (équipements d'assainissement, centres de santé, établissements scolaires, centres jeunes ...).
- Nombre d'habitants couverts par les services développés par les projets pilotes.
- Nombre et types de dispositifs de concertation et partage d'expérience mis en place (groupes de travail, espaces de concertation, comités de pilotage, voyages d'étude ...).
- Nombre et types de communications locales et internationales tenues par les représentants des villes pilotes sur ces thématiques.
- Nombre et types de documents produits dans le cadre de projet pour aider à la décision publique sur ces thématiques (diagnostics et études, capitalisations et guides ...).

## 3. OBJECTIFS ET ATTEINTES DE L'EVALUATION FINALE

### 3.1. APPROCHE GENERALE D'EVALUATION

Le suivi et l'évaluation sont une des clés du succès du programme, car les leçons apprises et les résultats seront utilisés pour démontrer l'adéquation du processus de travail et l'efficacité des actions à d'autres municipalités, aux partenaires techniques et financiers. Pour cette raison, l'approche envisagée vise à comparer **les situations au début et à la fin du programme, à 2 niveaux principaux :**

- **Le processus de travail du secrétariat permanent de l'AIMF et des villes dans la mise en œuvre des projets ; l'impact du plaidoyer des projets dans le renforcement des capacités au niveau local et dans la prise de conscience des élus sur ces thématiques ; la diffusion et la capitalisation des leçons apprises.**

Les questions d'apprentissage et d'évaluation à suivre à ce niveau sont liées à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience du programme pour atteindre le résultat 1 :

- "1.1 Des processus de travail innovants et de nouveaux outils sont développés pour soutenir la mise en œuvre des politiques des villes AIMF sur les domaines de l'assainissement, de la planification familiale et de l'urgence"

- "1.2 Sensibilisation accrue des municipalités francophones à l'assainissement, à la planification familiales, à la réponse aux situations d'urgence"

- **La qualité des solutions mises en œuvre dans les villes pilotes dans les trois secteurs : GBV, PF et Urgence.**

Les questions de suivi évaluation à aborder à ce niveau sont liées à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience du programme pour atteindre **les résultats 2, 3 et 4 et leurs impacts / progrès dans les trois secteurs d'intervention.**

Par ailleurs l'évaluation finale suivra les principes généraux suivants :

- L'évaluation devra concerner la totalité du champ de l'Initiative, avec des zooms thématiques sur les 4 volets d'intervention (Transversal, GBV, PF et Urgence).
- Elle aura une visée formative, cherchant à identifier des leçons utiles à l'avenir.
- Elle commencera par la reconstruction de la logique d'intervention du programme, en s'appuyant sur celle élaborée à son démarrage, et visera à identifier les changements observés dans les villes pilotes et au niveau du réseau de l'AIMF.
- Elle devra prendre en compte autant que possible les différents points de vue sur les actions menées, et en particulier ceux :
  - o Des villes et associations pilotes (agents des services municipaux et Maires)
  - o Des partenaires locaux, institutionnels et de la société civile, des partenaires de développement et des expert.e.s ayant accompagné les villes pilotes.
  - o De l'AIMF et de la Fondation Bill & Melinda Gates.
  - o Des villes du réseau de l'AIMF, comprenant obligatoirement une enquête auprès d'elles.

### 3.2. ELEMENTS D'ATTENTION CLES POUR L'AIMF

- Maîtrise d'ouvrage communale : renforcement des capacités et de l'autonomie des collectivités locales (financière et dans la mise en œuvre de ses compétences)
- Répliquabilité des projets et leçons apprises : l'ISSV peut-elle être répliquée au niveau d'autres collectivités locales du pays, à l'international ? Avec quelles recommandations et points de vigilance ?
- Innovation : l'ISSV a-t-elle produit des solutions innovantes pour l'atteinte des objectifs (solutions techniques et organisationnelles) ?
- Partenariats et coordination : l'ISSV a-t-elle permis de coordonner une pluralité d'acteurs (autorités locales et nationales, société civile locale et internationale, monde universitaire, secteur privé) de façon efficace et participative ? Le modèle développé peut-il être optimisé ?

### 3.3. ELEMENTS D'ATTENTION CLES POUR LA FONDATION ?

La politique d'évaluation<sup>1</sup> de la Fondation Bill & Melinda Gates s'inscrit dans les valeurs fondamentales de la fondation : collaboration, rigueur, innovation et optimisme. Plus précisément :

- L'évaluation est considérée comme un outil d'apprentissage collaboratif qui fournit des commentaires afin de pouvoir apprendre, s'adapter et décider de la meilleure façon d'atteindre les résultats. L'évaluation est cruciale pour apprendre des projets innovants et des programmes pilotes avant leur mise en œuvre à plus grande échelle.
- L'évaluation des effets causaux est particulièrement pertinente lorsque l'initiative a besoin de preuves pour persuader des acteurs clé à étendre la démarche ou à la répliquer dans d'autres contextes, ainsi que dans les cas où des tactiques de plaidoyer et sensibilisation ont été déployées.

---

<sup>1</sup> Extraits de : <https://www.gatesfoundation.org/about/policies-and-resources/evaluation-policy>

- L'évaluation peut aider à résoudre l'incertitude et à déterminer le rapport coût-efficacité relatif de différentes interventions, modèles ou approches. Elle s'impose également pour mieux comprendre comment un groupe d'investissements ou une combinaison d'interventions vise à atteindre des résultats agrégés.
- Les données tant quantitatives que qualitatives sont pertinentes pour évaluer les processus, les opérations, la rentabilité, les perceptions des principales parties prenantes et les facteurs contextuels favorables.

Au démarrage du programme, l'ISSV s'inscrivait particulièrement dans les objectifs stratégiques suivants de la Fondation :

- Assainissement :
  - o Renforcer la demande d'assainissement - S'engager avec les banques de développement, les institutions financières, les donateurs bilatéraux et le secteur privé pour augmenter le financement de l'assainissement sans égouts et par gestion des boues de vidange. Des politiques mondiales qui donnent la priorité à l'assainissement sur site sont élaborées et mises en œuvre.
  - o Marchés de l'assainissement urbain – Augmentation du nombre de villes ayant adopté à l'échelle de la ville des changements dans la planification, les politiques et la réglementation, les institutions, les ressources et le niveau de service de l'assainissement sans égouts pour démontrer une augmentation mesurable de la proportion de boues fécales gérées en toute sécurité. Développer, démontrer et évaluer les meilleures pratiques de transformation de la ville, pour qu'un nombre croissant de villes commence à reproduire les meilleures pratiques à leur échelle.
- Planification Familiale :
  - o Accélérer l'action des pays - Accroître l'accès à des produits contraceptifs modernes de qualité dans nos zones géographiques prioritaires, et améliorer l'environnement propice (volonté politique, politique, financier) pour la prestation de services PF.
  - o Influencer et mobiliser - Définition de l'agenda, maintenir la PF sur l'agenda mondial en créant un élan impactant, coordonné et durable sur la PF.

### 3.4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION D'ÉVALUATION :

Répondre aux 5 grands critères d'évaluation au regard du projet spécifique et des objectifs transversaux de l'AIMF.

Pertinence
------------

Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins des pays et territoires communaux, aux priorités globales des partenaires, de la Fondation Bill & Melinda Gates et de l'AIMF ?

L'évaluation de la pertinence devra prendre en compte en particulier les points suivants :

- Dans quelle mesure le projet répond-il aux objectifs stratégiques de la Fondation Bill & Melinda Gates et de l'AIMF ?

- La démarche d'intervention a-t-elle été flexible pour s'adapter à des modifications du contexte ?
- Les projet pilotes répondent-ils a un besoin réel / problématiques bien identifiées sur le territoire de chaque ville pilote ?
- Comment les projets pilotes s'articulent-il avec les politiques nationales en la matière (3 thématiques) ? Quelles contributions y ont-t-il apporté ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet sont-ils toujours valides ?

Efficacité
------------

Dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints, où sont potentiellement atteints en prenant en compte leur importance relative.

L'évaluation de l'efficacité devra prendre en compte en particulier les points suivants :

- Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ou sont susceptibles de l'être ?
- Quels ont été les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs ?

### **Transversalement**

- Evaluer l'évolution de l'implication des villes du réseau sur ces thématiques.
- Evaluer l'efficacité du dispositif de suivi-monitoring, en termes d'outils produits et utilisés, de partage d'informations et d'aide à la décision.
- Evaluer le dispositif de partage d'expériences et de leçons apprises entre villes pilotes et au sein du réseau.
- Evaluer le renforcement de capacités du Secrétariat Permanent de l'AIMF pour apporter un appui technique et soutenir l'implication de ses membres sur les 3 thématiques.

### **Gestion des boues de Vidange**

Ensemble des 8 villes pilotes :

- ✓ Evaluer la qualité des cadres institutionnels mis en place pour la gouvernance de la filière ;
- ✓ Evaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux des améliorations apportées à la filière, avec une attention particulière sur l'accessibilité des services mis en place et les impacts sanitaires produits et les partenariats public-privé.
- ✓ Vérifier les résultats du projet en matière de renforcement de l'autonomie des communes pour la GBV ;
- ✓ Evaluer l'efficacité du dispositif global de renforcement des capacités locales ;

A Yaoundé uniquement, le travail dans le cadre de la présente mission se basera sur l'évaluation spécifique conduite sur le projet pilote et qui portera sur :

- Vérifier l'efficacité des procédures de réalisation et la qualité des travaux ;
- Evaluer la pertinence des options techniques sélectionnées ;
- Evaluer le dispositif mis en place pour assurer la maintenance des installations ;
- Evaluer de quelle manière ont été définis les prix du service (consommateurs, opérateur) ;
- Procéder à une analyse financière des coûts d'exploitation et d'investissement.
  - Evaluer de quelle manière ont été définis les prix du service (consommateurs, opérateur) ;
  - Procéder à une analyse financière des coûts d'exploitation et d'investissement.

**Planification Familiale : chacun des 5 projets pilotes a fait l'objet d'évaluations locales, qu'il s'agira d'analyser pour évaluer les éléments suivants.**

- ✓ Evaluer la qualité des cadres institutionnels et partenariaux mis en place pour la promotion de la PF.
- ✓ Evaluer les impacts sociaux et sanitaires des améliorations apportées aux services sur le territoire municipal, avec une attention particulière pour les jeunes.
- ✓ Vérifier les résultats du projet en matière de renforcement de l'autonomie des communes pour leurs politiques de PF et SSR;
- ✓ Evaluer l'efficacité du dispositif global de renforcement des capacités locales ;

### **Urgence**

- ✓ Evaluer la qualité des cadres institutionnels et partenariaux mis en place pour la préparation des situations d'urgence.
- ✓ Evaluer les impacts sociaux et environnementaux des améliorations apportées aux services sur le territoire municipal, avec une attention particulière sur les enjeux d'inondation et la riposte locale au Covid-19.
- ✓ Vérifier les résultats du projet en matière de renforcement de l'autonomie des communes pour leurs politiques de préparation aux situations d'urgence;
- ✓ Evaluer l'efficacité des activités de renforcement des capacités locales ;

Efficiences
-------------

Dans quelle mesure les résultats et/ou les effets attendus ont-ils été obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs ...).

L'évaluation de l'efficience devra prendre en compte en particulier les points suivants :

- Les activités étaient-elles efficaces par rapport à leur coût ?
- Les objectifs ont-ils été atteints dans les délais prévus ?
- Le programme a-t-il été mis en œuvre dans les meilleures conditions d'efficience au vu des autres possibilités existantes ?
- Les infrastructures soutenues ou créées sont-elles à la bonne échelle par rapport au contexte (besoins du territoire et capacités d'action des autorités locales / acteurs privés) ?

Impact et changements
-----------------------

Quels sont les effets à long terme positifs et négatifs, primaires et secondaires, produits par l'intervention directement ou indirectement, attendus ou inattendus.

L'évaluation de l'impact devra prendre en compte en particulier les points suivants :

- Quelles sont les conséquences du programme/projet et comment s'expliquent-elles ?
- Quels changements concrets les activités ont-elles apporté aux bénéficiaires (villes pilotes, villes du réseau AIMF, partenaires locaux et internationaux, habitant.e.s) ?

### Impacts en termes de gouvernance

- Evaluer les changements produits par le projet en termes d'implication des villes du réseau, y compris recours aux pratiques municipales promues par le partenariat sur les 3 thématiques, et leur pérennité.
- Evaluer les changements produits en termes partenariaux entre le réseau AIMF, les villes pilotes, la société civile locale et les partenaires au développement.

### Impacts socioéconomiques

- ✓ Vérifier que les services développés répondent bien aux besoins des populations ;
- ✓ Vérifier et mesurer le niveau de satisfaction des usagers ;
- ✓ Mesurer l'impact social du projet : impact sanitaire global et accessibilité du service aux plus pauvres (prix et effectivité du service dans les quartiers populaires et périurbains) ;
- ✓ Vérifier la perception des bénéficiaires sur le rôle de l'autorité locale dans la mise en œuvre du projet d'amélioration de la filière ;
- ✓ Mesure les impacts économiques du service (GBV uniquement) : économie et finances locales.

### Durabilité

Dans quelle mesure les avantages de l'intervention se poursuivent-ils après la fin de l'intervention extérieure, et quelle est la probabilité que ces avantages durent sur le long terme, en résistant aux risques ?

L'évaluation de la durabilité devra prendre en compte en particulier les points suivants :

- Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdureront-ils après le retrait des bailleurs de fond ? Analyser les impacts économiques, sociaux, environnementaux et en termes de gouvernance.
- Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la durabilité des différents impacts du projet ?
- Evaluer les points de blocage (à améliorer) et points forts du projet, et produire des recommandations pour le renforcement des acquis du projet.

**Conseiller les partenaires sur l'opportunité et le contenu de prochaines phases de partenariat sur les 3 thématiques spécifiques et sur un format équivalent Fondation Bill & Melinda Gates - ISSV.**

## 4. LES OBJECTIFS DE LA MISSION D'ÉVALUATION

**Processus de travail :**

**Phase 1 (juillet – septembre 2021) :** revue documentaire et analyse des outils de suivi-évaluation, principaux livrables de l'ISSV et 1 mission à Kigali (prise en charge en dehors du contrat)

- ✓ Revue des rapports et outils de suivi-évaluation des projets, livrables et capitalisations produites localement.



- ✓ Revue critique des données existantes et production du plan d'évaluation finale (enquête et missions).
- ✓ Participation au séminaire PF de juillet et au Comité de pilotage PF.

**Phase 2 (septembre-décembre 2021) : enquête et 3 missions de terrain**

- ✓ Mise en œuvre du plan d'évaluation finale :
  - Questionnaires et entretiens à l'échelle du réseau, et de chacune des villes pilotes.
  - Analyse des évaluations locales des programmes PF et du projet pilote Yaoundé.
  - Missions de terrain (**PF : Abidjan ; GBV et Urgence : Phnom Penh, Dschang et Yaoundé**).
  - **Participation à l'atelier final du volet GBV (Yaoundé en décembre 2021).**

**Phase 3 (janvier 2021) : livraison du rapport d'évaluation finale**

## 5. PROCEDURE DE SELECTION

La date de soumission des propositions est le 17 juin 2021. Elles devront être adressées à [a.ardesi@aimf.asso.fr](mailto:a.ardesi@aimf.asso.fr) et [a.lazare@aimf.asso.fr](mailto:a.lazare@aimf.asso.fr).

Les propositions seront évaluées par le secrétariat permanent de l'AIMF et les agences mieux placées seront invitées pour une présentation orale de leur offre, dans la semaine du 21 juin.

Le choix de l'agence sera communiqué aux prestataires le 25 juin.

## 6. LE BUDGET

Le budget prévu pour cette prestation est de 50 000 € TTC y compris les frais des 3 missions / déplacements, qui feront l'objet d'une estimation détaillée de la part de l'agence.

## 7. DOCUMENTS A PRESENTER PAR L'AGENCE

L'agence aura à produire les documents suivants :

- ✓ une note de compréhension de la mission et de la méthodologie proposée pour y répondre, ainsi que les références et expériences similaires ;
- ✓ un calendrier prévisionnel de réalisation de la mission,
- ✓ une proposition financière.

*Documents à fournir à l'agence pour compréhension :*

- *Plan de suivi-évaluation.*
- *Documents de communication ISSV / plaquettes projets pilotes*
- *Rapport annuel ISSV 2020*

*Consultables au lien suivant :*

<https://www.dropbox.com/sh/mh9536um1pskj4a/AAB8hFgR4EcObWrKtKbsrzgKa?dl=0>